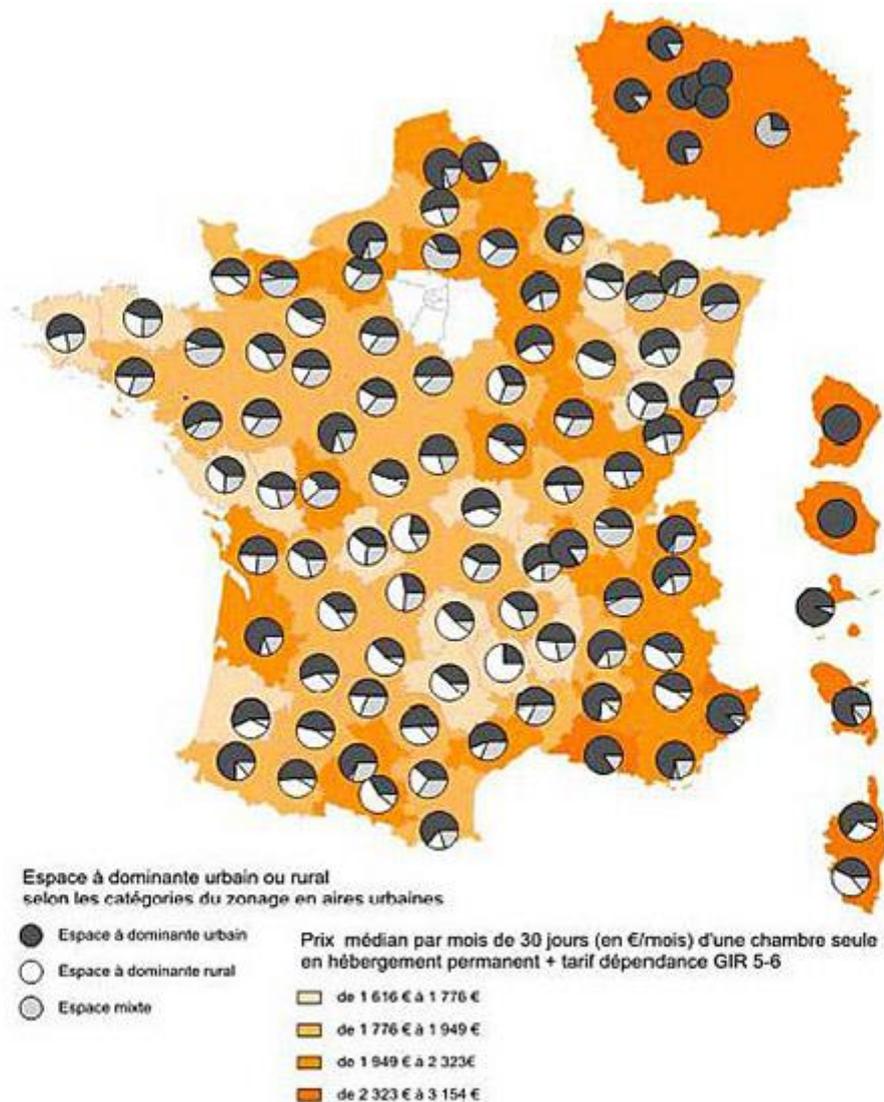


Personnes âgées - Avec 1.949 euros par mois, le prix moyen des Ehpad est supérieur de 14% au revenu total d'un retraité

22/06/2017 Jean-Noël Escudié / PCA



© CNSA |

Quelques jours après les premiers résultats de l'enquête nationale sur les coûts - centrée sur la décomposition des prix (voir notre article ci-dessous du 15 juin 2017) -, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) publie une nouvelle étude, plus classique, sur l'analyse

des tarifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Ses résultats s'appuient sur l'obligation, faite aux Ehpad par la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, de transmettre chaque année à la CNSA leurs prix d'hébergement et leurs tarifs dépendance, en vue d'un affichage dans l'annuaire du portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches.

1.801 euros pour les Ehpad publics, 2.620 euros pour les privés

Les résultats présentés concernent les prix transmis à la CNSA au 31 décembre 2016. Le principal enseignement est que le tarif médian des Ehpad - addition du prix d'hébergement et du tarif dépendance, le forfait soins étant versé directement à l'établissement par l'assurance maladie - s'élève à 1.949 euros par mois. Ce tarif médian recouvre toutefois des écarts importants : pour 10% des Ehpad, il est inférieur à 1.653 euros par mois, mais pour 10% de ces structures, ce tarif est supérieur à 2.798 euros par mois.

Plusieurs facteurs expliquent cette variabilité. L'étude met par exemple en évidence un prix médian de 1.801 euros dans les Ehpad publics, 1.964 euros dans les Ehpad privés sans but lucratif et 2.620 euros dans les structures privées commerciales. Ces différences selon le statut juridique s'expliquent toutefois, pour partie, par des différences d'implantation et d'ancienneté du patrimoine immobilier. En effet, les Ehpad commerciaux sont des structures globalement plus récentes (donc encore en cours d'amortissement) et implantées majoritairement dans des territoires urbanisés. A l'inverse, les Ehpad publics sont majoritairement plus anciens et proportionnellement davantage implantés en territoires ruraux.

1.524 euros dans la Meuse et 3.154 euros à Paris

La localisation géographique est en effet un discriminant significatif en matière de prix. Sans surprise, les tarifs sont sensiblement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural, avec une forte corrélation entre les prix des Ehpad et le coût du logement. Le tarif médian mensuel va ainsi de 1.524 euros dans la Meuse à 3.154 euros à Paris et dans les Hauts-de-Seine. D'autres départements urbanisés affichent également des prix médians élevés, comme les Yvelines (2.963 euros par mois), le Val-d'Oise (2.673) ou les Alpes-Maritimes (2.682 euros). A l'inverse, des départements ruraux comme les Vosges (1.642 euros par mois), la Vendée (1.658 euros), l'Ardèche (1.663 euros) ou le Finistère (1.663 euros) présentent des tarifs médians très nettement inférieurs. En termes géographiques, les tarifs élevés sont concentrés en Ile-de-France et dans le Sud-Est. Ces écarts importants entre territoires s'expliquent notamment par le coût du foncier.

Rappel utile : face à ce prix mensuel médian de 1.949 euros, l'édition 2016 de l'enquête "Les revenus et le patrimoine des ménages" de l'Insee évalue le niveau de vie annuel médian, pour une personne de plus de 65 ans, à 20.470 euros, soit 1.705 euros par mois en 2013. Autrement dit, le tarif médian des Ehpad représente 114% du revenu mensuel d'un retraité, avant aides sociales attribuées sous conditions de ressources (aides au logement et aide sociale à l'hébergement).